

saint-pardoux-soutiers

Les projets variés de la nouvelle commune

La commune nouvelle de Saint-Pardoux-Soutiers, a réuni les habitants le samedi 26 janvier dans la salle du Foyer rural, lors de la cérémonie des vœux. Le maire Benoît Piron, Eric Cathelineau, maire délégué et Johann Baranger premier adjoint ont tenu à saluer l'équipe municipale, les élus, les présidents associatifs, les représentants des pompiers, les enseignants, les nouveaux habitants. Le maire, a précisé l'importance du dynamisme d'une collectivité, générée par les associations, des acteurs bénévoles fournissant un travail remarquable dans un esprit de solidarité.

Le maire lors de son discours a précisé : « L'année a été marquée par de terribles catastrophes naturelles sur notre territoire, par de longues périodes de sécheresse, inondations et crues dévastatrices, averses de grêles démesurées, des condi-



Les maires délégués Benoît Piron et Eric Cathelineau et le premier adjoint Johann Baranger, ont présenté leurs vœux aux habitants de la commune nouvelle de Saint-Pardoux-Soutiers.

tions climatiques qui soulèvent des inquiétudes importantes sur les conditions climatiques. »

La commune nouvelle de Saint-Pardoux-Soutiers, poursuit ses projets : la création de la boulangerie, l'aménagement et sécurisation des abords de

l'école Saint-Joseph, le réaménagement du Foyer rural, la création de l'espace de loisirs autour de la salle multi-activités, renommé « Espace de Loisirs Lucienne et Gaston Dupont », honorés justes parmi les nations le 12 décembre, la

fête de la musique. Parmi les autres pistes évoquées, la fin de l'aménagement du bourg de Château-Bourdin, la Création du nouveau cimetière, la réhabilitation d'une maison en centre-bourg de Soutiers, la création de la résidence d'accueil ou ferme thérapeutique, l'étude d'une cantine scolaire, l'ouverture de séances de cinéma avec la communauté de communes Val de Gâtine. Le maire, précise que les projets seront engagés après le vote du budget 2019, en continuant de gérer au plus juste en tenant compte des finances moindres par certaines baisses des aides de l'état. La commune nouvelle de Saint-Pardoux-Soutiers, réunie une population avoisinant au prochain recensement les 2.000 habitants. Elle est la deuxième commune plus importante de la communauté de communes Val de Gâtine.